

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 436**19 mars 2002****SOMMAIRE**

A.Z. Renovations, S.à r.l., Luxembourg	20901	Domus S.A., Luxembourg	20886
Accofin, Société Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg . .	20901	Eastern Finance Corporation S.A.H., Luxembourg	20906
Acky International S.A., Luxembourg	20888	Elista S.A., Luxembourg	20900
AICY International S.A., Luxembourg	20886	Eurolux Carrelages, S.à r.l., Hellange	20883
Aladin Holding S.A., Luxembourg	20893	Farid Holding S.A., Luxembourg	20890
Alliance Future Shares Holding S.A.H., Luxem- bourg	20902	Fimim Co S.A.H., Luxembourg	20891
Almafin S.A., Luxembourg	20892	(La) Financière du Lierre S.A.H., Luxembourg . . .	20906
Amberlux S.A.H., Luxembourg	20910	Finetupar Finance Etude Participations S.A., Lu- xembourg	20895
Anine S.A.H., Luxembourg	20909	Fundus Holding S.A., Luxembourg	20894
Antiquarium S.A.H., Luxembourg	20895	Futur S.A., Luxembourg	20891
Apparatur Verfahren S.A.H., Luxembourg	20900	Garage Muller-Locations, Luxembourg	20890
Artinvest S.A.H., Luxembourg	20898	Gescar S.A.H., Luxembourg	20904
Aubin S.A.H., Luxembourg	20903	Heliaste Immobilière S.A., Luxembourg	20892
Axima Holding, S.à r.l., Luxembourg	20926	Imvo S.A.H., Luxembourg	20897
Barfi S.A.H., Luxembourg	20907	Industria-Hospitalaria International S.A., Luxem- bourg	20900
BB Groupe S.A., Luxembourg	20886	Integrated Computer Logics International, S.à r.l., Wormeldange	20912
Bering Venture Capital A.G., Luxembourg	20907	Intermodal Transport Europe, S.à r.l., Luxem- bourg	20902
Bernilux S.A.H., Luxembourg	20892	International Racing Betting System S.A., Luxem- bourg	20894
Blaydon S.A.H., Luxembourg	20904	International Real Estate Corporation Holding S.A., Luxembourg	20903
Bolu S.A.H., Luxembourg	20899	Intrapar Holding S.A., Luxembourg	20905
Bonneair S.A., Luxembourg	20897	Jazz, S.à r.l., Senningerberg	20911
Britanny Investment S.A.H., Luxembourg	20908	Keep Cool S.A., Bertrange	20888
Britus S.A.H., Luxembourg	20898	Khrunichev, S.à r.l., Luxembourg	20907
Brupaphi S.A.H., Luxembourg	20925	Khrunichev, S.à r.l., Luxembourg	20907
Buhrmann Silver, S.A., Luxembourg	20909	Ladbroke Group International Luxembourg S.A., Luxembourg	20899
Build International S.A.H., Luxembourg	20895	Lamaco S.A.H., Luxembourg	20882
Calgary (Holdings) S.A., Luxembourg	20921	Laronde S.A.H., Luxembourg	20919
Chalhoub Holding S.A., Luxembourg	20891	Lavande S.A.H., Luxembourg	20894
Churer Investitionsgesellschaft AG, Munsbach . . .	20888	Lugala S.A.H., Luxembourg	20895
Cofimex S.A.H., Luxembourg	20892	Lux Leasing S.A., Luxembourg	20901
Coldeg S.A.H., Luxembourg	20885	Lux Venture Finance S.A.H., Luxembourg	20890
Compagnie Commerciale de l'Est S.A., Luxem- bourg	20888	Luxco Spain, S.à r.l., Luxembourg	20902
Confor S.A.	20901	Luxunion S.A., Luxembourg	20890
Coral Holding S.A., Luxembourg	20884		
Cormet Invest S.A., Luxembourg	20897		
Corps des Sapeurs-Pompiers - Bonnevoie, A.s.b.l., Bonnevoie	20913		
Dittes Foundation S.A., Luxembourg	20906		

Mariram S.A.H., Luxembourg	20893	Senior & Communication, S.à r.l., Foetz	20917
Menelaus S.A.H., Luxembourg	20894	Sicar S.A.H., Luxembourg	20911
Menes Finance S.A., Luxembourg	20904	Silver Finance Services S.A., Luxembourg	20896
Mercedes-Benz Esch S.A., Esch an der Alzette	20921	SOCFINAL, Société Financière Luxembourgeoise S.A.H., Luxembourg	20887
Metal Finance S.A., Luxembourg	20896	Sobelux S.A.H., Luxembourg	20898
Misys International S.A., Luxembourg	20891	Socare S.A., Senningerberg	20925
Net Game S.A., Luxembourg	20921	Socare S.A., Senningerberg	20925
News Marking S.A., Luxembourg	20885	Sodimad S.A., Luxembourg	20884
Palca Investments S.A.H., Luxembourg	20908	Soparim S.A.H., Luxembourg	20917
Parfinlux S.A.H., Luxembourg	20912	Stabilo Holding S.A., Luxembourg	20893
Pedross S.A., Luxembourg	20909	Stemel Holding S.A., Luxembourg	20911
Philcat Investments S.A., Luxembourg	20903	Synerfin S.A.H., Luxembourg	20890
Photoflor S.A., Luxembourg	20902	T.E.K. International S.A., Bertrange	20885
Pinunze S.A., Luxembourg	20920	Talmy S.A.H., Luxembourg	20899
Placidus S.A.H., Luxembourg	20886	Technology Capital Group S.A.H., Luxembourg	20920
Platanes S.A.H., Luxembourg	20926	Teramo Holding S.A., Luxembourg	20897
Procimbria Finance Luxembourg S.A.H., Luxembourg	20896	Teresa S.A.H., Luxembourg	20909
ProLogis Developments Holding, S.à r.l., Luxembourg	20908	Thacha S.A.H., Luxembourg	20910
Ramsar I S.A.H., Luxembourg	20926	Third Millennium Investments S.A., Luxembourg	20885
Ramsar II S.A.H., Luxembourg	20919	Tibor S.A.H., Luxembourg	20905
Ramsar III S.A.H., Luxembourg	20917	Valengilux S.A., Luxembourg	20898
Sacma International Group S.A., Luxembourg	20919	Valli & Valli International S.A.H., Luxembourg	20893
Sage S.A.H., Luxembourg	20905	Vanderlinden-Stynen S.e.n.c., Crendal	20910
Sailing S.A.H., Luxembourg	20912	Vistorta Immobilier S.A., Luxembourg	20920
Schlassgewan S.A., Luxembourg	20888	Vitar S.A.H., Luxembourg	20896
SEPIMEL, Société Européenne pour les Investissements Mécaniques et Electriques S.A.H., Luxembourg	20884	Waldeck S.A., Luxembourg	20882
Seainvest S.A.H., Luxembourg	20887	Waldofin S.A.H., Luxembourg	20899
		Weila Immobilien S.A., Dudelange	20883
		Wildakotza S.A.H., Luxembourg	20903
		Zodiac Europe S.A.H., Luxembourg	20900

LAMACO, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.097.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 que:

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77497/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

WALDECK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.691.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2001, vol. 560, fol. 80, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

WALDECK S.A.

Société Anonyme

Signatures

(77563/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

WEILA IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 5, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 56.257.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est déroulée au siège social à Dudelange le 20 novembre 2001 à 10.00h

Présents:

- 1) L'administrateur Mme Anne Weinandt
- 2) L'administrateur M Luc De Nadai
- 3) L'administrateur Mme Christine Lauer

L'assemblée, à l'unanimité des voix, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

De convertir le capital social de la société de un million deux cent cinquante deux mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) au cours du change fixé entre le francs luxembourgeois et l'euro.

Deuxième résolution

D'augmenter le capital social de la société à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR), par incorporation au capital à due concurrence des bénéfices reportés.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille actions (1.000) de trente et un euros (31,- EUR) chacune.» (le reste sans changement).

Et lecture faite, le Conseil d'Administration a signé.

Dudelange, le 20 novembre 2001.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 novembre 2001, vol. 321, fol. 85, case 4/3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(77372/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

EUROLUX CARRELAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3337 Hellange, 18A, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 63.904.

CESSION

Entre les soussignés:

Monsieur José De Sousa Valente, poseur de carrelage, demeurant à L-5256 Sandweiler, rue Nicolas Welter, ci-après dénommé «le cédant»,

et

Madame Brigitte Steinbach, demeurant à L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg, ci-après dénommée «le cessionnaire»,

il a été constaté ce qui suit:

1. Suivant acte notarié du 26 mars 1998 publié au Mémorial C du 27 juin 1998, n°468, p. 22461, il a été constitué entre Monsieur Joseph Marchitelli, Monsieur José De Sousa Valente et Madame Brigitte Steinbach une société à responsabilité limitée EUROLUX CARRELAGES, S.à r.l., (ci-après «la Société»), au capital de deux millions de francs, établie et ayant son siège social à L-3337 Hellange, 18 a route de Mondorf, inscrite au R.C. de Luxembourg sous le numéro B 63.904,

2. Le cédant a décidé de se retirer comme associé de la société.

Aux termes de l'article 9 des statuts les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Ceci exposé les parties ont convenu de ce qui:

1. Le cédant cède par la présente au cessionnaire qui accepte ses 500 parts de la Société.

2. Le prix de cession a été fixé à 400.000,- francs luxembourgeois que le cédant reconnaît avoir reçu au comptant, ce dont bonne et valable quittance.

3. Le cessionnaire devient par la présente propriétaire des parts cédées. Il se trouve subrogé dans tous les droits et actions du cédant. Il aura droit aux bénéfices sociaux à partir de ce jour.

4. Le cessionnaire, en sa qualité d'associé et gérant administratif de la Société, déclare avoir parfaite connaissance de la Société, notamment de sa situation financière, de sorte qu'il renonce à toute garantie, même pour vices cachés ou défaut de conformité.

Intervient à la présente Monsieur Joseph Marchitelli, poseur de carrelage, demeurant à F-57101 Thionville, Guentrange, en sa qualité d'associé de la Société. Pour autant que de besoin il déclare avoir connaissance de la présente cession, l'accepter et avoir renoncé à tout éventuel droit de préemption.

Fait à Hellange, en autant d'exemplaires que de parties, chacune déclarant avoir reçu son exemplaire, le 26 juillet 2001.

J. De Sousa Valente / J. Marchitelli / B. Steinbach
Pour copie conforme
M^e Claude Collarini

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 80, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77375/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2001.

CORALI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 60.566.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 96, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	- 20.886,17 USD
- Résultat reporté	5.574.144,52 USD
- Report à nouveau	5.553.258,35 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Signature.

(77382/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

**SEPIMEL, SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIKES ET ELECTRIQUES S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 22.553.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 96, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	- 38.515,87 USD
- Résultat reporté	1.707.050,96 USD
- Report à nouveau	1.668.535,09 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Signature.

(77384/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SODIMAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 50.193.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 30 novembre 2001 que:

- Monsieur Didier Thiebaut, Directeur de société, demeurant à Kraainem (Belgique), a démissionné de son mandat d'Administrateur sans être remplacé.

- Le nombre des Administrateurs a été réduit de 4 à 3.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77386/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

THIRD MILLENNIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 57.132.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 novembre 2001 que:
- Monsieur Rolando Polli, demeurant à Londres a été nommé administrateur de la société.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77389/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

NEWS MARKING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 62.176.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 octobre 2001 que:

- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc belge en euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001 pour le porter à EUR 30.986,69, représenté par 125 actions sans désignation de valeur nominale.

- L'article 5, alinéas 1 et 2 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77390/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

T.E.K. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 239, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.030.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77395/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

COLDEG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 19.685.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 que:

1. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77456/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BB GROUPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 78.820.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 novembre 2000, publié au Mémorial C, n° 383 du 25 mai 2001.

—
Liste des administrateurs et commissaire en fonction

Administrateurs:

Vincent Bollore, 31-32, Quai de Dion Bouton, F-92800 Puteaux, administrateur de sociétés - mandat expirera le 2^e mardi de juin 2006.

Daniel-Louis Deleau, 15, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, expert-comptable - mandat expirera le 2^e mardi de juin 2006.

Cédric de Bailliencourt, 31-32, Quai de Dion Bouton, F-92800 Puteaux, administrateur de sociétés - mandat expirera le 2^e mardi de juin 2006.

Commissaire aux comptes:

Jean Wengler, 47, rue de Hobscheid, L-8422 Steinfort, comptable - mandat expirera le 2^e mardi de juin 2006.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77393/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

DOMUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 21, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 21.263.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77396/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

AICY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 37, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.660.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(77397/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PLACINDUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.182.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 19 novembre 2001 que:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77459/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SOCFINAL, SOCIETE FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 5.937.

Constituée suivant acte reçu par M^e Paul Wurth, notaire de résidence à Luxembourg-Eich et M^e Charles Funck, notaire de résidence à Junglinster, le 5 décembre 1959, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 84 du 22 décembre 1959 et au Moniteur Belge du 1^{er} octobre 1960, n° 26654.

Statuts modifiés suivant actes reçus par Maîtres C. Funck et P. Wurth:

- le 15 mai 1962, publié au Mémorial C, n° 51 du 20 juin 1962 et au Moniteur Belge du 23 juin 1962, n° 18.409-410;
- le 19 mai 1964, publié au Mémorial C, n° 57 du 22 juin 1964 et au Moniteur Belge du 18 juillet 1964, n° 24.112-113.

Statuts modifiés suivant actes reçus par M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette:

- le 22 janvier 1985, publié au Mémorial C, n° 51 du 22 février 1985 et au Moniteur Belge du 10 mai 1985, n° 850.510-513;
- le 24 juin 1987, publié au Mémorial C, n° 302 du 27 octobre 1987 et au Moniteur Belge n° 102 du 17 octobre 1987;
- le 7 mars 1989, publié au Mémorial C, n° 188 du 8 juillet 1989 et au Moniteur Belge n° 900 510-445 du 10 mai 1990.

Statuts modifiés le 19 octobre 1999, publié au Mémorial C, n° 25 du 8 janvier 2000.

Statuts modifiés suivant actes reçus par M^e Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Luxembourg:

- le 14 décembre 1999, publié au Mémorial C, n° 159 du 21 février 2000;
- le 7 novembre 2000, publié au Mémorial C, n° 370 du 18 mai 2001;
- le 10 juillet 2001, en cours de publication.

Situation du capital

Le capital est entièrement libéré.

*Liste des administrateurs et commissaires en fonction**Président d'honneur:*

Comte de Beaumont, Bruxelles.

Président:

Monsieur Hubert Fabri, Administrateur de sociétés, Bruxelles.

Administrateurs:

Monsieur Vincent Bollere, Administrateur de sociétés, Paris,
Chevalier Robert de Theux de Meylandt et Montjardin, Administrateur de sociétés, Bruxelles,
BOLLORE PARTICIPATIONS S.A., représentée par Monsieur Michel Roqueplo, Administrateur de sociétés, Paris,
P.F. REPRESENTATION LIMITED, représentée par le Comte de Ribes, Administrateur de sociétés, Paris,
Monsieur Philippe de Traux de Wardin, Administrateur de sociétés, Bruxelles.

Commissaire:

DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77394/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SEAINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 41.069.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

SEAINVEST S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77431/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SCHLASSGEWAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2716 Luxembourg, 8, rue Batty Weber.
R. C. Luxembourg B 40.292.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(77398/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ACKY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 37, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.659.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77399/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

KEEP COOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 239, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 51.842.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(77400/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

CHURER INVESTITIONSGESELLSCHAFT AG, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-5366 Munsbach, 237, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 51.842.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2001, vol. 560, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(77401/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

COMPAGNIE COMMERCIALE DE L'EST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 52.412.

Procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire exercice 2000

M les associés de la société anonyme COMPAGNIE COMMERCIALE DE L'EST S.A. au capital de 2.250.000,- francs, dont le siège social est à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été régulièrement convoqués.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée des associés présents représentant l'intégralité du capital.

Monsieur Marcin Kral préside l'assemblée.

Monsieur Michel Arama est désigné comme secrétaire.

Monsieur René Arama est appelé pour remplir les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'assemblée générale réunissant la totalité des parts est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence
2. les statuts de la société
3. le bilan et le compte des pertes et profits au 31 décembre 2000
4. le rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur le Président déclare que le bilan, le compte des Pertes et Profits et le rapport du Commissaire aux comptes ont été tenus à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion. Il rappelle que l'assemblée générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2000
2. approbation des comptes
3. décharge à donner au Conseil d'Administration
4. affectation du résultat de l'exercice 2000
5. Conversion du capital en Euros

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport Conseil d'administration et celle du Commissaire aux comptes de l'exercice 2000, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration et au Commissaire aux Comptes en ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'assemblée générale affecte le bénéfice de l'année sur le compte résultats reportés. La réserve légale sera dotée avec 5 % du bénéfice.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de convertir le capital de 2.250.000,- LUF en 56.000 Euros au 31 décembre 2001 par reprise de 9.034,- LUF sur les résultats reportés.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité des voix.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

Le Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000

COMPAGNIE COMMERCIALE DE L'EST S.A.

<i>Noms</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signatures</i>
Actions au porteur (Jacek Ploskonska)	155	Signature
Actions au porteur (Jaroslaw Rybinski)	25	Signature

Les membres du bureau.

Rapport du Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale pour l'exercice 2000

MM les associés

La société COMPAGNIE COMMERCIALE DE L'EST S.A., Société anonyme au capital de 2.250.000,- francs, dont le siège social est à L-1611 Luxembourg, avenue de la Gare 61, a connu en 2000 une année avec une reprise des achats et ventes produisant une marge de 41.75 % - soit 14.599.292,- LUF. En tenant compte des frais de transport contenues avec 2.673.083 dans les frais externes la marge reste encore élevée.

Mentionnons l'existence d'un contrat de prêt avec la société polonaise FORMTECHNIK SP conclu en date du 14 octobre 1996 pour un montant de 400.000,- DEM et 100.000 \$ US. Le 12 décembre 1996 le contrat est partiellement exécuté avec une convention de mise en gage de 260.000,- DEM faite par la BGL en faveur de la société CA POLSKA LEASING, caution garantie par les 260.834.69 DEM (5.347.111 LUF) du compte BGL 31-721810-94. La mise en gage des 260.000,- DEM ainsi que la caution ont été dénoncés par la BGL et les postes concernés au bilan ainsi que les intérêts en rapport ont été éliminés dans les comptes.

Les provisions et reprises de provisions avec un montant identique de 7.588.627,- sur le compte de FORMTECHNIK tiennent compte du solde FORMTECHNIK de 1,- franc. Les intérêts obtenus et gains de change de 1.119.998 ont de même été réduits de 778.857,- LUF représentant les intérêts 2000 de FORMTECHNIK.

Les prévisions pour l'année 2002 sont bonnes.

Luxembourg, le 15 novembre 2001.

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77449/761/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LUXUNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 4.906.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2001, vol. 560, fol. 59, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Signature.

(77402/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LUX VENTURE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.720.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

LUX VENTURE FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77404/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.621.

Les statuts coordonnés au 15 octobre 2001 enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, Vol. 560, Fol. 83, Case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FARID HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77405/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SYNERFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.574.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

SYNERFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77406/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

GARAGE MULLER-LOCATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol.560, fol. 91, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Signature.

(77443/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FIMIM CO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.886.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FIMIM CO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77407/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FUTUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.722.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FUTUR S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77408/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

CHALHOUB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.833.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour CHALHOUB HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(77409/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.354.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 28 septembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Monsieur Robert Evans avec effet au 1^{er} octobre 2001 en tant qu'administrateur a été acceptée.
2. Monsieur Barry Moloney, administrateur de société, résident à Little Chantry, Bull Lane, Gerrards Cross, Bucks, SL9 8 RH, Royaume-Uni, a été coopté en tant qu'administrateur, avec effet au 1^{er} octobre 2001. Son élection définitive interviendra à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN, Avocats, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77444/275/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

HELIASTE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.153.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

HELIASTE IMMOBILIERE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77411/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ALMAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.749.

—
Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ALMAFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77412/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

COFIMEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.380.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

COFIMEX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77413/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BERNILUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 77.857.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77454/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ALADIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.704.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ALADIN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77414/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.068.

—
Les statuts coordonnés au 26 octobre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001

Pour VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(77416/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

STABILO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.259.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

STABILO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77417/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

MARIRAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.374.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Guy Hornick, Maître en sciences économiques, Bertrange a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Guy Hornick expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77455/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FUNDUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.602.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FUNDUS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77418/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.516.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

INTERNATIONAL RACING BETTING SYSTEM S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77419/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

MENELAUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.943.

—
Le bilan au 31 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

MENELAUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77420/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LAVANDE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.384.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77457/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ANTIQUARIUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.525.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ANTIQUARIUM S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77421/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BUILD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.428.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

BUILD INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77422/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FINETUPAR FINANCE ETUDE PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.998.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

FINETUPAR FINANCE ETUDE PARTICIPATIONS

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77423/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LUGALA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.372.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77458/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PROCIMBRIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.533.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

PROCIMBRIA FINANCE LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77425/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SILVER FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.528.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour SILVER FINANCE SERVICES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77426/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

METAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.573.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

METAL FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77428/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

VITAR, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 54.424.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Signature.

(77474/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

CORMET INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.416.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

CORMET INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77429/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BONNEAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.039.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

BONNEAIR S.A.

Signature / Signature

Administrateur Cat. A / Administrateur Cat. B

(77430/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

TERAMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.693.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

TERAMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77432/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

IMVO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.121.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 84, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Signature.

(77475/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SOBELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.734.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

SOBELUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77433/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ARTINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.768.

—
Les statuts coordonnés du 30 octobre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ARTINVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77434/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

VALENGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.225.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

VALENGILUX S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77435/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BRITUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.690.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77461/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

TALMY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.296.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

TALMY S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77436/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

WALDOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.972.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

WALDOFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77437/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BOLU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.759.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

BOLU S.A.

Signature / Signature

Director / Director

(77438/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LADBROKE GROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.744.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Alan Smith, general manager, avenue du Prieuré, 10, B-1640 Rhode St. Genèse;
- Monsieur Gary Willis, finance director, demeurant à 715 chaussée de Waterloo, B-1180 Bruxelles;
- Monsieur Barry Quinn, financial controller, demeurant à 715 chaussée de Waterloo, B-1180 Bruxelles.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Signature.

(77476/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

APPARATUR VERFAHREN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.420.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

APPARATUR VERFAHREN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77439/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ZODIAC EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.466.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

ZODIAC EUROPE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(77440/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

INDUSTRIA-HOSPITALARIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.778.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

INDUSTRIA-HOSPITALARIA INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(77441/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ELISTA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 76.230.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77484/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LUX LEASING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxembourg B 16.096.

Aus dem Protokoll der Verwaltungsratsitzung vom 9. November 2001 geht hervor, dass der Sitz der Gesellschaft sich am Sitz der DEUTSCHEN BANK LUXEMBOURG S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg befindet.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 91, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77442/799/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard du Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 62.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 91, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour la société

ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

(77445/788/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

A.Z. RENOVATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 82.830.

Résolution

Les soussignés,

La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED

Siège social: 31, Don House, Main Street Gibraltar
et

La société STARLINK LTD

Siège social: 31, Don House, Main Street Gibraltar

seules actionnaires de la société:

A.Z. RENOVATIONS, S.à r.l.

inscrite au R.C. de Luxembourg

sous le n° B 82.830

décident:

Art. unique. Le transfert du siège social de la société au:

61, avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg

Fait à Luxembourg, le 30 novembre 2001.

ALLIANCE SECURITIES LTD

STARLINK LTD

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 86, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77447/761/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

CONFOR S.A., Société Anonyme.

Sous toutes réserves, la dénonciation du siège social de la société est confirmée.

Luxembourg, le 23 novembre 2001.

G. Bouneou.

Enregistré à Mersch, le 4 décembre 2001, vol. 127, fol. 73, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(77506/999/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PHOTOFLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 25.124.

Le soussigné,

Nom: Abikzer Joseph Igal

Profession: Administrateur de sociétés

demeurant à: 34, rue Abou Derr à Rabat - Agdal (Maroc)

accepte par la présente, à partir de ce jour, le mandat d'administrateur de la société anonyme de droit luxembourgeois inscrite au registre du commerce et de sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 25.124, société ayant pour dénomination:

PHOTOFLO S.A.

avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, société constituée le 19 décembre 1996 en vertu d'un acte reçu par-devant Maître Norbert Muller notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Son mandat prend effet à compter du 23 novembre 2001 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2005, suivant les dispositions définies par les statuts de la prédite société dont le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance.

A ce titre, le soussigné reconnaît expressément avoir notamment pris connaissance que la prédite société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un administrateur.

Fait et Passé à Rabat (Maroc), en deux exemplaires originaux dont un exemplaire sera remis au Notaire instrumentant.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Lu et approuvé, bon pour accord

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77448/761/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ALLIANCE FUTURE SHARES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 69.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

(77451/761/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LUXCO SPAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 72.468.

Le bilan et l'annexe au 30 novembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 560, fol. 97, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Signature.

(77453/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

INTERMODAL TRANSPORT EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 60.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2001, vol. 560, fol. 81, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

(77452/761/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

20903

PHILCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.074.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 19 novembre 2001 que:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77460/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

WILDAKOTZA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.947.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77462/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.007.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 19 novembre 2001 que:

1. Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, Bertrange, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Guy Hornick expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77473/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

INTERNATIONAL REAL ESTATE CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.304.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2001, vol. 560, fol. 40, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2001.

Signature.

(77521/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

20904

MENES FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 79.895.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77463/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BLAYDON, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 63.580.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77464/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

GESCAR, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 30.757.

—
Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2001, les mandats des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, Fondé de pouvoir, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Jean Bodoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour GESCAR, Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77512/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

20905

TIBOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.460.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77465/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SAGE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.292.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77466/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

INTRAPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.055.

—
Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2001, les mandats des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Jean Bondoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et Albert Pennachio, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour INTRAPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77513/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

20906

EASTERN FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.427.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77467/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LA FINANCIERE DU LIERRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.370.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77468/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

DITTES FOUNDATION, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.116.

—
DISSOLUTION

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue le 21 novembre 2001 à 10.00 heures, M. Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg, a été nommé commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue le 21 novembre 2001 à 11.30 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 5 octobre 2001 a été clôturée et que DITTES FOUNDATION, société anonyme, a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordé au liquidateur et au commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour DITTES FOUNDATION, liquidée, Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77514/006/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

20907

BARFI, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.051.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77469/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BERING VENTURE CAPITAL A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C. Luxembourg B 44.012.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 20 novembre 2001 que:

1. Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant à Bertrange a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Guy Hornick expirera lors de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77471/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

KHRUNICHEV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 68.483.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(77504/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

KHRUNICHEV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 68.483.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(77505/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.058.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77470/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BRITANNY INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.404.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 19 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, Bertrange, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Guy Hornick expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé Président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77472/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 26,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.082.

—
Excerpt of the resolution of the sole Shareholder of the Company taken on November 5, 2001

It was resolved that:

1. ProLogis SERVICES, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, was appointed as additional manager of the Company.

2. The newly elected manager has been appointed for a term of office which shall end on December 31, 2002.

3. The manager shall have the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole and individual signature.

Date: November 5, 2001. Signed in Luxembourg.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

represented by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 90, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77530/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

TERESA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.614.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77477/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

ANINE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.196.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77478/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PEDROSS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 46.073.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(77503/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BUHRMANN SILVER, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.881.

Acte constitutif publié à la page 32122 du Mémorial C N° 670 du 19 septembre 2000

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(77527/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

AMBERLUX, Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.492.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77479/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

THACHA, Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.779.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77480/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

VANDERLINDEN-STYNEN S.e.n.c., Société en nom collectif.
Enseigne commerciale: GLOBAL COM INTERNATIONAL.

Siège social: L-9742 Crendal, Maison 14.
R. C. Luxembourg B 58.997.

Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 27 novembre 2001 à 13.47 heures

Présents:

M. Manu Claessens, économiste représentant les anciens dirigeants et actionnaires; représentant ainsi la totalité du capital social de 150.000,- LUF.

M. Franck Quiniou, commerçant et résidant à Lesconil, France.

M. Alain Yves Grégoire Bloc'h, administrateur et résidant à Quimper, France.

M. Georges Gerard, expert-comptable, demeurant à Crendal, Luxembourg est nommé scrutateur.

Après vérification de la totalité des 150 parts se trouvant déposé à 100 % du capital social de 150.000,- LUF, au siège, l'Assemblée Générale commence à 13.59 heures.

Agenda:

1. Transfert des parts

2. Nomination du nouveau gérant

3. Modification du Nom

4. Modification de l'objet social

5. Fixation du siège social

6. Procuration

- Les actionnaires sont d'accord de céder leurs 150 parts intégralement, libre de toutes dettes à sa valeur nominale de LUF 1.000 (mille) par part comme suit:

- M. Franck Quiniou, commerçant, résidant à Lesconil, France 75 parts

- M. Alain Yves Grégoire Bloc'h, administrateur, résidant à Quimper, France 75 parts

- Nomination du nouveau gérant: M. Alain Yves Bloc'h, préqualifié
- L'enseigne commerciale de la S.e.n.c. sera: GLOBAL COM INTERNATIONAL (Bloc'h-Quiniu S.e.n.c.)
- L'objet social: commerce de meubles, import, export, l'agencement, l'exploitation sous label des meubles d'usines. la société pourra faire tous actes commercial, mobilier et immobilier afin de favoriser son objet social.
- Le siège est fixé à: 9742 Luxembourg-Crendal, maison 14.
- Une procuration est remise à Monsieur Georges Gerard, comptable, afin de faire enregistrer les minutes de cette Assemblée Générale.

Clôture de l'Assemblée Générale vers 14.22 heures.

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 95, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77510/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

STEMEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 39.392.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur Edmond Ries a également été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 22 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77481/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SICAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 18.145.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 que:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77482/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

JAZZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 54.401.

Acte constitutif publié à la page 14882 du Mémorial C N° 311 du 26 juin 1996

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Signature.

(77528/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PARFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 48.619.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 que:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77483/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SAILING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 65.801.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 28 novembre 2001 que:

1. Monsieur Reno Maurozio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant à Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Reno Maurozio Tonelli expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77485/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

INTEGRATED COMPUTER LOGICS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5482 Wormeldange, 3, Bourgaass.

R. C. Luxembourg B 37.137.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Sont présents:

1- Madame Ganna Oliynyk, sans état, résidente à BE-1770 Liederkerke, détenteur de 99 parts sociaux

2- Monsieur Edgardo Shahbenderian, constructeur, résident à BE-1040 Ixelles, détenteur de 1 part sociale

Le capital social de EUR 12.400,- étant ainsi représenté à 100 % totalement

Décisions

Art. 1^{er}. Madame Ganna Oliynyk, préqualifiée cède 49 parts sociaux en faveur de: La société de droit américaine DEMOLAY ENTERPRISES LLC, Registered 3153499 8100 en date du 1^{er} mai 2000 avec siège social 30 Old Rudnicklane Dover DE 19901 USA qui accepte.

Art. 2. Monsieur Edgardo Shahbenderian, préqualifié cède 1 part sociale en faveur de: la société de droit américaine DEMOLAY ENTERPRISES LLC, Registered 3153499 8100 en date du 1^{er} mai 2000 avec siège social 30 Old Rudnicklane Dover DE 19901 USA qui accepte.

Fait à Wormeldange, le 2 octobre 2001.

G. Oliynyk / E. Shahbenderian

DEMOLAY ENTERPRISES LLC

Signature

(fait en cinq exemplaires et enregistrés au GD de Luxembourg)

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 95, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77509/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS - BONNEVOIE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Gesellschaftssitz: L-1133 Bonnevoie, 2, rue des Ardennes.

STATUTEN

Liste des Membres actifs du Corps des Sapeurs-Pompiers de Bonnevoie

1	Funk Albert	4, rue du Curé, L-3221 Bettembourg
2	Speidel Louis	14, rue Charles Gounod, L-1640 Luxembourg
3	Antony Jerry	9, rue St. Willibrord, L-2729 Luxembourg
4	Back Pierre	23, rue Edward Steichen, L-3324 Bivange
5	Didier Alphonse	4, Allée Droschbach, L-1423 Howald
6	Wenandy Raymond	63, rue Ausone, L-1146 Luxembourg
7	Jonas Josy	2, rue Pont Remy, L-2423 Luxembourg
8	Speidel Jerome	14, rue Charles Gounod, L-1640 Luxembourg
9	Regoli Alain	89, route de Diekirch, L-7440 Lintgen
10	Simon Roger	19, rue Schwiedelbrouch, L-8806 Rambrouch
11	Rheude Stefan	17, rue du Cimetière, L-1338 Luxembourg
12	Kailis Emmanuel	52, rue l'Egalité, L-1456 Luxembourg
13	Noesen Sven	160, avenue de la Liberté, L-4602 Niedercorn
14	Scheltgen Norbert	53, boulevard Baden Powell, L-1211 Luxembourg

Art. 1. 1 Die Mitglieder

Die freiwillige Feuerwehr von Bonneweg besteht aus einer unbestimmter Anzahl von:

- a) aktiven Mitgliedern,
- b) inaktiven Mitgliedern,
- c) Ehrenmitgliedern.

Art. 1.2. Die aktiven Mitgliedern zahlen jährliche Beiträge, haben Stimmrecht und verpflichten sich Artikel 14 zu respektieren.

Art. 1.3. Die inaktiven Mitglieder zahlen jährliche Beiträge, haben auch Stimmrecht, sind jedoch nicht mehr verpflichtet an den Dienstübungen und Einsätze beizuwohnen.

Art. 1.4. Die Ehrenmitglieder zahlen ebenfalls jährliche Beiträge, haben aber kein Stimmrecht, und können auch kein direktes Amt in der Wehr bekleiden.

Art. 2. Leitung der Wehr

Art. 2.1. Die Leitung der Wehr obliegt dem Vorstand, an dessen Spitze der Korpschef steht.

Art. 2.2. Die Mitglieder des Vorstandes sind ausschließlich aktive Feuerwehrleute.

Art. 2.3. Der Vorstand setzt sich zusammen aus:

- a) dem Korpschef;
- b) dem Beigeordner Korpschef;
- c) dem Sekretär;
- d) dem Kassierer;
- e) den Sektionschefs;
- f) den Beisitzende;

Art 3. Vorstandsmitglieder

a) Vorstandsmitglieder müssen mindestens 1 Jahr ununterbrochen aktiven Dienst im Korps geleistet haben ohne Anrechnung der Jugendfeuerwehr.

b) Kandidaturen für die einzelne Posten müssen schriftlich an den Korpschef eingereicht werden. Familienmitglieder des 1. Grades können nur durch ein Mandat im Vorstand vertreten sein.

c) Vorstandsmitglieder, welche gegen das Interesse des Korps arbeiten oder durch ihr Verhalten eine gute Zusammenarbeit innerhalb des Vorstandes und des Korps verhindern oder beeinträchtigen, können vom Vorstand auf Antrag hin mit den Stimmen der Mehrheit der Vorstandsmitglieder ihres Posten als Vorstandsmitglied enthoben werden.

d) Aus der Zahl der Wehrsektionen zu je 9 Mann, ergibt sich die Zahl der Sektionschefs.

Art. 4. Die unter a),b),e) des Artikel 2.3 zitierten, d.h. alle Gradierten werden auf bestimmte Zeit mit einfacher Stimmenmehrheit von der Generalversammlung in geheimer Wahl bestimmt und jede 2 Jahre aufs neue von derselben in ihrem Amt bestätigt. Diese Bestätigung kann auf Antrag hin in geheimer Wahl geschehen.

Die Wahl des Korpschef ist umgehend der Gemeindeverwaltung und dem Generalsekretariat des Landesfeuerwehrverbände, über den zuständigen Kantonalvorstand, schriftlich zu melden.

Art. 4.1. Die Beisitzende sowie der Jugendleiter werden in verschränkter Reihenfolge auf die Dauer von 2 Jahren von der Generalversammlung in geheimer Wahl für den Vorstand ermittelt. Bei eventueller Stimmgleichheit entscheidet das Dienstalter der Kandidaten.

Art. 4.2. Um sich für einen unter Artikel 2.3 a) b) e) zitierten Posten zu bewerben, muss der Kandidat nachstehende Bedingungen erfüllen.

- er muss seit mindestens 3 Jahren in der Wehr Dienst geleistet haben.

- für den Posten von Korpschef, Beigeordneter Korpschef muss er wenigstens im Besitze der B1 und der B2 sowie der <Saufetage> Urkunde der Nationalen Feuerweherschule sein;
- für den Posten eines Sektionschefs muss er wenigstens Inhaber der B1 Urkunde sein;
- um Jugendleiter zu werden, muss er mit Erfolg den B1 und die von der Nationalen Jugendkommission vorgeschriebenen Jugendleiterlehrgänge mit Erfolg abgeschlossen haben.

Art. 4.3. Der Korpschef, Beigeordneter Korpschef, Sektionschefs und Jugendleiter treten aus ihrem Amt aus durch Tod, freiwilligen Austritt, Abberufung, Ausschluss und beim Erreichen der vom Landesfeuerwehrverbandes vorgeschriebene Altersgrenze von 65 Jahren. Sie werden mittels Neuwahlen ersetzt.

Tritt ein Gradiertes bei Wohnungswechsel in die Wehr seines neuen Wohnortes ein, behält er seinen Grad als Titulargradiertes. Er untersteht den Gradierten der Aufnahmewehr und deren Statuten.

Art. 5. Die Aufgaben des Vorstandes

- a) die Geschäftsführung der Feuerwehr;
- b) die Aufnahme resp. der Ausschluss von Mitgliedern;
- c) die Vorbereitung und Einberufung der Generalversammlung und die Festsetzung der Tagesordnung;
- d) der Fortbestand der Feuerwehr mittels einer Jugendfeuerwehr;
- e) jede Tätigkeit, die nicht ausdrücklich durch die Satzung der Wehr, die Satzung des Luxemburger Landesfeuerwehrverbandes oder das Gesetz der Generalversammlung vorbehalten ist.

Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn wenigstens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend ist.

Er fasst seine Beschlüsse mit einfacher Stimmenmehrheit.

Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Korpschefs.

Art. 6. Die Aufgaben des Korpschef

- a) die Leitung des Ausbildungs-, Übungs-, Feuerschutz- und Rettungsdienstes;
- b) die Leitung der Vorstandssitzungen, der Versammlungen und der Generalversammlung;
- c) die Beurkundung, gemeinsam mit dem Sekretär, der Sitzungsberichte, der Korrespondenz und alle wichtige Schriftstücke;
- d) die Aufsicht über Statutenmässigen Auftritt und Vorschriftsmässige Bekleidung der Feuerwehrleute bei Ausgänge der Wehr;
- e) die Beratung der Gemeinde in allen Angelegenheiten des Feuerschutzes, der Anschaffung von Feuerlöschgeräten und die Anregung von Verbesserungsmaßnahmen;
- f) die Vertretung der Wehr bei allen öffentlichen Anlässen;
- g) die Überwachung einer ordnungsgemässige Führung von Inventar- und Dienstbuch, sowie von Anwesenheits- und Mitgliederliste;
- h) die Überwachung und Einteilung betreffend das Fahren mit den Feuerwehrfahrzeugen.

Art. 7. Die Aufgaben des Beigeordneten Korpschef

- a) Er unterstützt den Korpschef bei der Ausführung seiner Mission;
- b) Er ersetzt ihn im Abwesenheits- und Verhinderungsfalle;
- c) Er muss dem Korpschef über alle Vorfälle in der Wehr Bericht erstatten.

Art. 8. Die Aufgaben der Sektionschefs

- a) Sie unterstützen den Korpschef bei der Ausbildung
- b) Bei der Ausbildung und Einsatz werden ihnen von dem Einsatzleiter je eine Mannschaft zugeteilt.

Art. 9. Die Aufgaben des Jugendleiters

- a) Unter der Aufsicht des Korpschefs unterrichtet er die Jugendabteilung der Feuerwehr nach den Reglementen und Vorschriften der Nationalen Jugendfeuerwehrkommission.
- b) Er legt dem Korpschef Rechenschaft ab.

Art. 10. Aufnahme von aktiven Mitglieder

- a) Aktives Mitglied kann jeder unbescholtener männlicher oder weiblicher Bürger werden,
- b) Jedes aufzunehmende Mitglied muss ein schriftliches Aufnahmegesuch beim Korpschef einreichen. Über die Aufnahme entscheidet der Vorstand in geheimer Wahl. Jedes neu aufgenommene Mitglied muss sich einer durch den Vorstand festzusetzenden Probezeit unterziehen. Bei einer Ablehnung ist dies dem Antragssteller schriftlich mitzuteilen.
- c) Jugendliche von 8. bis zum 16. Lebensjahr, wenn eine schriftliche Zustimmung der Eltern resp. des Erziehungsberechtigten vorliegt. Sie sind Mitglied der Jugendfeuerwehr.
- d) Erwachsene von 16. bis zum 65. Lebensjahr. Bis zum 18. Lebensjahr ist auch hier die Zustimmung der Eltern resp. des Erziehungsberechtigten erfordert. Sie bilden die Erwachsenenabteilung. Ab 50. Lebensjahr erfolgt die Aufnahme ohne Anrecht auf Sterbegeld und «Allocation de Vétérance».

Art. 11. Die aktive Dienstzeit erlischt mit dem Alter von 65 Jahren. Erworbene Rechte und Ehrenzeichen, Veteranenzulage und Sterbegeld bleiben jedoch gewahrt. Der Aktive tritt in die Abteilung der inaktiven Mitglieder ein.

Art. 11.1. Jugendliche, die sich in der Jugendwehr bewährt haben, werden ab dem 16. Lebensjahr selbstgehend in die Erwachsenenabteilung übernommen.

Art. 12. Die inaktiven Mitglieder

Art. 12.1. Inaktives Mitglied wird jeder Aktive beim Erreichen der Altersgrenze und bei Invalidität.

Art. 12.2. Inaktive Mitglieder bleiben stimmberechtigt und wahren laut Artikel 11 dieser Geschäftsordnung die erworbene Rechte auf Ehrenzeichen, Veteranenzulage und Sterbegeld.

Art. 13. Die Ehrenmitglieder

Ehrenmitglied kann jeder werden, der zur Förderung und Unterstützung der Wehr den hierzu vorgeschriebenen Jahresbeitrag leistet.

Ehrenmitglieder sind nicht stimmberechtigt.

Art. 14 : Rechte und Pflichten der aktiven Mitglieder

Art. 14.1. Jedes aktive Mitglied hat das Recht

- a) bei der Gestaltung des Wehrgeschehens aktiv mitzuwirken;
- b) in eigener Sache gehört zu werden;
- c) ab 16. Lebensjahr an den Wahlen teilzunehmen.

Art. 14.2. Jedes aktive Mitglied übernimmt freiwillig die Verpflichtung

- a) die im Rahmen der Statuten gegebene Anordnungen genau zu befolgen;
- b) an den angesetzten praktischen und theoretischen Übungen und Wehrveranstaltungen regelmässig aktiv und pünktlich teilzunehmen;
- c) soweit als möglich sich an allen Einsätzen der Wehr bei Bränden und sonstigen Notstände aktiv zu beteiligen;
- d) Disziplin und Gehorsam gegenüber den Vorgesetzten sowie Kameradschaft innerhalb der Mannschaft zu respektieren, bei Übungen und Ausgängen aller Art, Anordnungen des Korpschef oder dessen Stellvertreters strikte Folge zu leisten, beim entfernen vom Einsatzgebiet muss er sich immer bei ranghöchstem Gradiertem abmelden.
- e) aktiv am Gedeihen und Ansehen. der Feuerwehr teilzunehmen.

Art. 15. Ordnungsmassnahmen

Art. 15.1. Bei Verstössen gegen die Statuten der Wehr oder des Landesverbandes können nachfolgende Ordnungsmassnahmen ergriffen werden;

- a) Verweis unter vier Augen durch den Korpschef;
- b) Verweis vor dem Vorstand;
- c) Ausschluss aus der Wehr durch den Vorstand, laut Artikel 5. b dieser Statuten;
- d) Alle Gradierten und Jugendleiter können ihres Postens durch den Artikel 19 enthoben werden, wenn sie gegen die Statuten der Wehr oder des Landesfeuerwehrverbandes verstossen, ihren Pflichten nicht gewachsen sind oder sie vernachlässigen. Gegen die Ordnungsmassnahmen steht jedem aktiven und inaktiven Mitglied der Wehr das Recht auf Beschwerde zu. Sie muss spätestens 7 Tage nach dem Ausspruch der Ordnungsmassnahme schriftlich beim Vorstand eingebracht werden, der darüber entscheidet.

Art. 16. Verlust der Mitgliedschaft

Art. 16.1. Die Mitgliedschaft erlischt durch:

- a) Tod;
- b) Freiwilligen Austritt;
- c) Disziplinlosigkeit gegenüber seinen Vorgesetzten;
- d) Übermässigen Alkohol - und Drogengenuss;
- e) Ausschluss, gemäss Artikel 15.1. c der Wehrsatzung.
- f) Wenn ein Mitglied durch Tätigkeit oder Nachlässigkeit schwerwiegend gegen die Statuten oder Reglemente der Wehr, des Kantonalverbandes, des Landesverbandes verstossen hat.
- g) Wenn ein Mitglied durch eine Tat oder eine Nachlässigkeit seinem gutem Ruf oder seine Ehre, der Ehre eines anderen Mitgliedes oder derjenige der Wehr geschadet hat.

Art. 16.2. Die ausgetretenen oder ausgeschlossenen Mitglieder können weder gezahlte Beiträge zurückfordern, noch irgendwelche Ansprüche auf das Vermögen der Wehr gelten machen. Jedes zur Verfügung gestellter Besitz der Wehr oder des Feuerlöschdienstes sind spätestens 30 Tagen nach Erhalt einer schriftlichen Zurückforderung beim Korpschef oder seinem Vertreter gegen Quittung abzuliefern. Fehlendes oder Beschädigtes ist zu ersetzen, wenn nötig durch das Bezahlen der Neuanschaffungssumme.

In jedem Fall behält die Wehr sich gerichtliche Schritte zur Zurückerlangung seines Eigentums vor.

Art. 17. Die Generalversammlung

Art. 17.1. Die Generalversammlung muss mindestens einmal jährlich vom Vorstand mit 14 Tagen Frist und Bekanntgabe der Tagesordnung einberufen werden.

Art. 17.2. Sie wird vom Korpschef oder bei dessen Abwesenheit durch seinen Stellvertreter geleitet.

Art. 17.3. Sie ist beschlussfähig, wenn mindest die Hälfte der stimmberechtigten Mitglieder anwesend ist. Jedes stimmberechtigte Mitglied verfügt über eine Stimme. Beschlüsse werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst, sofern die Satzung nicht anders bestimmt.

Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Korpschefs.

Art. 18. Die Generalversammlung hat folgende Aufgaben

- a) die geheime Wahl von Korpschef, Beigeordneter Korpschef, Sektionschefs und Jugendleiter.
- b) die Genehmigung der Tätigkeits-, Kassen- und Kassenprüfberichte;
- c) die Entlastung des Kassierers;
- d) die Wahl der Kassenrevisoren
- e) die Festlegung der Beiträge für Mitglieder;
- f) die Beratung und Beschlussfassung über eingebrachte Anträge;
- g) die Abänderung der Wehrstatuten geschieht gemäss den Artikel 19 und Artikel 24;

h) die Beratung und Entscheidung über sonstige wichtige Angelegenheiten innerhalb der Wehr, die der Vorstand nicht verabschieden kann;

i) die Auflösung der Wehr, gemäss Artikel 20. des Gesetzes vom 21. April 1928;

Art. 19. Ausserordentliche Generalversammlung

Ausserordentliche Generalversammlungen können jeder Zeit durch den Vorstand einberufen werden. Der Vorstand ist gehalten, auf schriftlichen Antrag von 2/3 der gesamten aktiven Mitglieder innerhalb 14 Tagen eine ausserordentliche Generalversammlung einzuberufen. In der ausserordentlichen Generalversammlung kann nur über die auf der Tagesordnung stehenden Punkte und Anträge abgestimmt werden. Sie ist nur dann beschlussfähig wenn wenigstens die Hälfte der aktiven Mitglieder anwesend sind.

Art. 20. Sekretariat

a) Der Sekretär der Wehr führt das Mitgliederverzeichnis (Stammrolle). Dieses muss, ausser den Personalangaben wie Name, Vorname, Datum- Geburtsort sowie Wohnort der Mitglieder, auch die stets fortlaufende Stammrollennummer, das Eintritts- und das Austrittsdatum derselben beinhalten, Mitglieder der Jugendfeuerwehr werden im Mitgliederverzeichnis genauso geführt wie die Erwachsene.

b) erledigt schriftliche Arbeiten, wie Korrespondenz, Einberufung zu Generalversammlung, Vorstandssitzungen, Versammlungen, Ausgänge, Veranstaltungen, Übungen und Kursen.

c) verfasst die Berichte über Versammlungen, Vorstandssitzungen und Generalversammlung.

Art. 21. Kassenwesen

a) Das Kassenwesen wird vom Kassierer der Wehr getätigt.

b) Er führt ordnungsgemäss Buch über Einnahmen und Ausgaben und legt Rechnung ab. Zahlungen dürfen nur geleistet werden, wenn sie vom Korpschef schriftlich angewiesen sind. Rechnungen dürfen nur beglichen werden, wenn sie der Korpschef abgezeichnet hat.

c) Kassen- und Buchführung sind jährlich, nach Ablauf des Geschäftsjahres abzuschliessen und von den Kassenrevisoren auf ihre Richtigkeit zu prüfen sowie abzuzeichnen.

d) Nach erfolgter Prüfung legen die Kassenrevisoren der Generalversammlung Bericht ab.

e) Der Kassierer erhält Entlastung durch die Generalversammlung.

f) Der Kassierer informiert auf dessen Anfrage den Vorstand über den Kassenbestand. Aussergewöhnliche Ausgaben müssen vom Vorstand bewilligt werden.

Art. 22. Galauniform

a) Die Galauniform ist einzig und allein die im Uniformreglement des Landesverbandes vorgeschriebene.

b) Die Galauniform sowie alle andere Uniformen bleiben immer Eigentum der Wehr. Die Uniform darf nur bei der durch den Vorstand oder dem Korpschef bestimmten Veranstaltungen getragen werden.

Es ist nicht statthaft vor und nach stattgefundene Veranstaltungen länger als zwei Stunden in Uniform auf der Strasse oder in öffentlichen Lokalen zu verbleiben. Zuwiderhandlung können mit einer in Artikel 8.2 angeführten Ordnungsmassnahme geahndet werden.

Art 23. Das Feuerwehrlokal

a) Das Feuerwehrlokal dient einzig und allein zum Unterbringen des Lösch- und Rettungsmateriales. Es ist untersagt, dasselbe zu andere Zwecken zu benutzen, Lösch-, Rettungs- oder sonstiges der Wehr gehörendes Material zu entfernen oder zu entnehmen; sowie ohne triftigen Grund das Lokal zu betreten ohne dass es vom Korpschef oder dessen Stellvertreter genehmigt wurde.

b) Der Gebrauch des M.T.W ist nur mit dem Einverständnis des Kommandanten erlaubt. Nur Feuerwehrleute mit einem gültigem Führerschein sind als Fahrer zugelassen, ausser diejenigen welche eine Probezeit von 2 Jahren absolvieren.

Art. 24. Änderung der Statuten

Änderungen der Statuten können nur in einer ausserordentlichen Generalversammlung und zwar bei einer Stimmenmehrheit von wenigstens 2/3 der anwesenden Mitglieder angenommen werden.

Art. 25. Auflösung der Wehr

a) Gemäss Artikel 20 des Gesetzes vom 21. April 1928, kann die Wehr aufgelöst werden, wenn eine eigens zu diesem Zweck einberufene Generalversammlung, zu der 2/3 der Gesamtzahl der stimmberechtigten Mitglieder anwesend sind. Den Beschluss, zur Auflösung erfolgt mit 2/3 Stimmenmehrheit. Des weiteren erfolgt die Auflösung, wenn die Zahl der aktiven Mitglieder soweit abgesunken ist, dass die Wehr ausserstande ist, die von ihr eingegangenen Verpflichtungen zu erfüllen.

b) Im Falle der Auflösung, wird das Vermögen der Wehr der Gemeinde überwiesen, mit dem Auftrag, dasselbe einer neuen Feuerwehr, die dieselben Ziele verfolgt, zu übergeben.

c) Bei der Auflösung der Wehr, besteht kein Anrecht auf jede Aus- oder Rückzahlung.

Art. 26. Die Satzung der Wehr muss gemäss Artikel 19 angenommen werden und tritt sofort in Kraft. Dem geschieht genauso bei einer Statutenabänderung.

Gegenwärtige Statuten werden hiermit einem jedem aktiven Mitglied zur Kenntnisnahme und zur Beachtung übergeben.

Bonnweg, den 18. November 2001

Der Vorstand

Funk Albert, 4, rue du Curé, L-3221 Bettembourg, Korpschef, Luxemburger, Rentner

Speidel Louis, 14, rue Charles Gounod, L-1460 Luxembourg, Stellv. Korpschef, Luxemburger, Beamter

Back Pierre, 23, rue Edward Steichen, L-3324 Bivange, Sekretär, Luxemburger, Rentner
Antony Jerry, 9, rue St. Willibrord, L-2729 Luxembourg, Beisitzender, Luxemburger, Arbeiter
Didier Alphonse, 4, Allée Droschbach, L-1423 Howald, Beisitzender, Luxemburger, Rentner
Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2001, vol. 560, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77507/000/254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SOPARIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 16.824.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77486/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

RAMSAR III, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.844.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77487/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SENIOR & COMMUNICATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue des Artisans.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le seize novembre

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jean-Claude Orschel, gérant de société, demeurant à L-4483 Soleuvre, 5, rue F.D. Roosevelt.
- 2.- Monsieur Jean-Claude Reichert, gérant de société, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 1, rue du Pré.
- 3.- et Mademoiselle Déborah Orschel, employée, demeurant à F-57390 Rédange, rue d'Audun.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent le projet des statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de SENIOR & COMMUNICATION, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social social est établi à Foetz.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence de publicité, et l'édition d'imprimés avec l'achat et la vente des articles de la branche.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cent parts sociales (100), de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-), chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Jean-Claude Orschel, prèdit, cinquante parts sociales	50 parts
2.- Monsieur Jean-Claude Reichert, prèdit, une part sociale	1 part
3.- et Mademoiselle Dèborah Orschel, prèdite, quarante-neuf parts sociales	49 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) a été intègralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, sont subordonnées à l'agrèment des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés. Celle-ci nomme le ou les gérants pour une durée déterminée ou indéterminée et déterminera leur salaire, le cas échéant.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille un.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papier et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents Euros (EUR 900,-)

Assemblée Générale Extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

1) Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Claude Reichert, prèdit.

2) Est nommé gérant administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Claude Orschel, prèdit.

3) La société est valablement engagée par la seule signature du gérant technique jusqu'à une somme de cinquante mille francs (50.000,-) au delà de cette somme, la société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants.

4) L'adresse du siège social de la société est établie à L-3895 Foetz, rue des Artisans.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.C. Orschel, J.C. Reichert, D. Orschel, N. Muller

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 2001, vol. 872, fol. 94, case 6. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 novembre 2001.

N. Muller.

(77578/224/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

RAMSAR II, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.843.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77488/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

LARONDE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.492.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77489/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SACMA INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.159.

Acte constitutif publié à la page 47158 du Mémorial C N° 983 du 21 décembre 1999

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 87, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77529/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

20920

TECHNOLOGY CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 75.059.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du Conseil d'Administration du 19 novembre 2001 que:

- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, Bertrange, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Guy Hornick expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77490/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

VISTORTA IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 70.039.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 19 novembre 2001 que:

1. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77491/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PINUNZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.222.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 3 décembre 2001

Vu l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire en date du 26 février 2001, vu l'existence au 31 décembre 1999 de résultats reportés d'un montant de 115.627.596,- LUF, équivalent à 2.866.333,23 EUR, et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité:

1. de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF;
2. d'augmenter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social de 2.972,09 EUR pour le porter de 5.057.027,91 EUR à 5.060.000,- EUR par incorporation d'une partie des résultats reportés de 115.627.596,- LUF équivalent à 2.866.333,23 EUR;
3. de supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social;
4. d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à cinq millions soixante mille euros (5.060.000,- EUR) représenté par deux cent quatre (204) actions sans valeur nominale.»

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77516/595/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

CALGARY (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.520.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77492/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

NET GAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 78.539.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration que:

1. Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77493/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

MERCEDES-BENZ ESCH S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-4026 Esch an der Alzette, 190, route de Belvaux.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundeins, den neunundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher,

Sind erschienen:

1) Die Aktiengesellschaft Luxemburgischen Rechtes MERCEDES-BENZ LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 57.028,

hier vertreten durch

a) Herrn Jean Meris, Ingenieur, wohnhaft in L-Kockelscheuer,

b) Herrn Gerhard Roth, Diplom-Betriebswirt, geschäftsansässig in Luxemburg-Stadt,

handelnd Herr Jean Meris in seiner Eigenschaft als Präsident des Verwaltungsrates und Herr Gerhard Roth als Mitglied des Verwaltungsrates der MERCEDES-BENZ LUXEMBOURG S.A.,

2) Herr Justin Mangan, Directeur Général, wohnhaft zu L-Garnich;

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen die Statuten einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

I. Name - Sitz - Dauer und Zweck.

Art. 1. Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach Luxemburger Recht und führt den Namen MERCEDES-BENZ ESCH S.A..

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 3. Gesellschaftszweck ist der Kauf, Verkauf, Tausch, Vermietung, Reparatur, Zusammensetzung, Bearbeitung von jeglichen Automobilen, neu oder gebraucht, inbegriffen Anhänger und andere Maschinen, der Vertrieb von Accessoires und Ersatzstücken für Automobile, der Betrieb einer Werkstatt mit Reparaturatelier und sämtliche sonstige ähnliche Aktivitäten.

Die Gesellschaft kann sich an anderen Geschäften, Unternehmen und Gesellschaften, welche einen ähnlichen Gesellschaftszweck haben beteiligen und sämtliche Tätigkeiten vornehmen welche dem Gesellschaftszweck gleich sind, ähneln oder diesen vervollständigen. Sie kann sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle Tätigkeiten ausüben, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Esch-sur-Alzette.

Durch mit einfacher Mehrheit getroffener Beschluss des Verwaltungsrates können jederzeit Filialen oder Geschäftsstellen im Grossherzogtum Luxemburg gegründet werden.

Falls durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur die Gesellschaft in ihrer Tätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr zwischen dem Sitz der Gesellschaft und dem Ausland behindert wird oder falls eine solche Behinderung vorauszusehen ist, kann der Sitz der Gesellschaft durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates vorübergehend bis zur völligen Normalisierung der Verhältnisse in ein anderes Land verlegt werden. Eine solche Massnahme berührt die luxemburgische Nationalität der Gesellschaft nicht.

II. Aktienkapital - Aktien

Art. 5. Das gezeichnete und voll eingezahlte Gesellschaftskapital beträgt sechshunderttausend Euro (EUR 600.000) und ist in tausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von je sechshundert Euro (EUR 600,-) pro Aktie eingeteilt.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung erhöht oder herabgesetzt werden, dieser Beschluss ist nach dem für Satzungsänderungen geltenden Verfahren gemäss Artikel 20 zu fassen.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Art. 6. Alle Aktien sind Namensaktien. Am Gesellschaftssitz wird ein Register der Namensaktien geführt, welches jedem Aktionär zur Einsicht offensteht. Dieses Register enthält alle Angaben, welche von Artikel 39 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschliesslich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen vorgesehen sind. Das Eigentum an Namensaktien wird durch die Eintragung in dieses Register festgestellt. Es können Aktienzertifikate ausgestellt werden, welche die Eintragung im Register bestätigen und von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet werden.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Aktie an; sollte der Besitz einer Aktie geteilt oder streitig sein, müssen diejenigen, die ein Recht über die Aktie geltend machen, einen einzigen Bevollmächtigten ernennen, um die Aktie bei der Gesellschaft zu vertreten. Die Gesellschaft kann den Gebrauch aller Rechte bezüglich dieser Aktie einstellen, solange nicht eine einzige Person zum Besitzer der Aktie im Verhältnis zur Gesellschaft ernannt worden ist.

III. Generalversammlung der Aktionäre

Art. 7. Die regelmässig gebildete Versammlung der Aktionäre vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat alle Gewalt zur Anordnung, Austragung oder Ratifizierung aller Beschlüsse mit Bezug auf die Geschäfte der Gesellschaft vorbehaltlich der gesetzlichen Rechte des Verwaltungsrats.

Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie muss auch einberufen werden auf Antrag von Aktionären, welche wenigstens 1/5 des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die jährliche Generalversammlung findet am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung bestimmten Ort der Gemeinde Esch an der Alzette statt, jeweils um 10.00 Uhr am letzten Dienstag des Monats Mai eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Feiertag fällt, am nächsten darauf folgenden Arbeitstag.

Art. 9. Ausserordentliche Generalversammlungen können jederzeit vom Vorsitzenden des Verwaltungsrats an einem beliebigen Ort und zu einer beliebigen Zeit, vom Einberufungsschreiben bestimmt, einberufen werden. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Art. 10. Beschlüsse der Generalversammlung werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden und vertretenen Stimmen gefasst, sofern die Vorschriften des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften nicht anderweitig verfügen.

Der Verwaltungsrat kann alle anderen Bedingungen bestimmen, welche von den Aktionären erfüllt werden müssen, um an den Versammlungen der Aktionäre teilnehmen zu können.

Sind alle Aktionäre in einer Generalversammlung anwesend oder vertreten und erklären sie, die Tagesordnung zu kennen, so können sie auf die Einhaltung der förmlichen Einberufung verzichten sofern das Gesetz oder diese Statuten nicht anderweitig verfügen.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten vertreten lassen.

IV. Verwaltungsrat

Art. 11. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von der Generalversammlung der Aktionäre ernannt. Ihre Anzahl und die Dauer ihrer Amtszeit werden von der Generalversammlung festgesetzt. Diese Amtszeit darf sechs (6) Jahre nicht überschreiten und endet grundsätzlich mit der Bestellung der Nachfolger. Die Mitglieder des Verwaltungsrats können nach Ablauf ihrer Amtszeit neu gewählt werden.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden und vertretenen Aktionäre gewählt. Die Generalversammlung der Aktionäre kann zu jeder Zeit und ohne Angabe von Gründen die Mitglieder des Verwaltungsrates abberufen.

Art. 12. Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so können die verbleibenden Mitglieder das frei gewordene Amt vorläufig besetzen. Die nächste Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 13. Der Verwaltungsrat wählt aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und kann einen stellvertretenden Vorsitzenden bestellen.

Er kann auch einen Sekretär bestellen, welcher nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muss und welcher für die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates und der Generalversammlungen der Aktionäre verantwortlich ist.

Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden einberufen. Er muss vom Vorsitzenden einberufen werden, falls ein Mitglied des Verwaltungsrats dies verlangt. Sitzungen des Verwaltungsrates finden an dem in der Einladung bestimmten Ort statt.

Der Vorsitzende hat den Vorsitz aller Sitzungen des Verwaltungsrates. In seiner Abwesenheit kann der Verwaltungsrat unter den Anwesenden ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates ernennen, um den Vorsitz pro tempore zu führen. Die Sitzungen des Verwaltungsrats sind mit einer Frist von mindestens zehn Kalendertagen schriftlich unter Angabe der Tagesordnungspunkte einzuberufen. In dringenden Fällen kann auf diese Frist verzichtet werden, in welchem Falle die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsbrief erwähnt sein müssen. Auf schriftliche, durch Brief, Telefax, E-mail oder Telegramm gegebene Einwilligung eines jeden Mitgliedes des Verwaltungsrates, kann in dringenden Fällen auf ein Einberufungsschreiben verzichtet werden.

Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht verlangt für eine Sitzung des Verwaltungsrates, die an einer Zeit und an einem Ort abgehalten wird, welche von einem vorherigen Beschluss des Verwaltungsrates festgesetzt wurden.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann sich in der Sitzung des Verwaltungsrates mittels einer Vollmacht durch ein anderes Mitglied vertreten lassen. Die Vollmacht kann durch privatschriftliche Urkunde, Brief, Telefax, E-mail oder Telegramm erteilt werden.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann durch telefonische Konferenz an einer Sitzung teilnehmen, oder durch andere ähnliche Mittel, vorausgesetzt, jeder Teilnehmer an der Sitzung kann alle anderen hören. Die Teilnahme an einer Sitzung durch diese Mittel entspricht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung.

Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig, wenn die Hälfte seiner Mitglieder anwesend oder vertreten sind.

Die Beschlussfassung des Verwaltungsrates erfolgt mit einfacher Stimmenmehrheit der anwesenden und vertretenen Mitglieder. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Sitzungspräsidenten.

Beschlüsse des Verwaltungsrates können auch durch Rundschreiben (durch Brief, Telefax, E-mail oder Telegramm) gefasst werden.

Über die Verhandlungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates werden Protokolle geführt, welche vom Vorsitzenden unterzeichnet werden.

Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderswo dienen sollen, werden von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet.

Art. 14. Der Verwaltungsrat ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche im Interesse der Gesellschaft sind und welche nicht durch das Gesetz oder durch diese Satzung ausdrücklich der Generalversammlung vorbehalten sind.

Art. 15. Drittpersonen gegenüber wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern verpflichtet, wovon die eine Unterschrift die des mit der täglichen Geschäftsführung beauftragten Verwaltungsratsmitgliedes (administrateur-délégué) sein muss.

Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber können gemäss Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften übertragen werden; Ernennung, Abberufung und Befugnisse werden durch den Verwaltungsrat geregelt. Die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied muss von der Generalversammlung vorab genehmigt werden.

V. Prüfung

Art. 16. Die Konten der Gesellschaft unterliegen der Prüfung durch einen unabhängigen Wirtschaftsprüfer, welcher durch die Generalversammlung ernannt wird.

VI. Geschäftsjahr - Bilanz

Art. 17. Das Geschäftsjahr läuft vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 18. Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent des Reingewinnes vorweg dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt, bis dieser zehn Prozent des in Artikel 5 dieser Statuten vorgesehenen Gesellschaftskapitals ausmacht.

Die Generalversammlung der Aktionäre verfügt, auf Vorschlag des Verwaltungsrates, über den restlichen Betrag des Reingewinns.

VII. Auflösung der Gesellschaft

Art. 19. Wird die Gesellschaft durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst, so wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren, welche natürliche oder juristische Personen sein können, durchgeführt. Die Generalversammlung ernennt sie und setzt ihre Befugnisse und Vergütung fest.

VIII. Statutenänderung

Art. 20. Die gegenwärtige Satzung kann von einer Generalversammlung der Aktionäre geändert werden, vorausgesetzt, die gesetzlichen Anwesenheits- und Mehrheitsbedingungen werden beachtet.

IX. Schlussbestimmungen - Anwendbares Gesetz

Art. 21. Für sämtliche Punkte, welche durch diese Satzung nicht geregelt sind, gilt das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

Ferner besteht zwischen allen Aktionären ein Shareholders' Agreement, welches verschiedene Rechte und Pflichten der Aktionäre in der Gesellschaft regelt und unter anderem ein Vorkaufsrecht zu Gunsten der anderen Aktionäre bei

der Abtretung der Aktien eines Aktionärs vorsieht. Die Gesellschaft kann die Eintragung einer Aktienübertragung im Namensregister der Aktionäre nicht vornehmen, es sei denn, der Beweis wird ihr erbracht, dass das im Shareholders' Agreement geregelte Verfahren zum Vorkaufsrecht eingehalten wurde.

Übergangsbestimmungen

1. Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2001.

Die erste jährliche ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2002 statt.

2. In Abweichung von Artikel 13 wird der erste Vorsitzende des Verwaltungsrates durch die nachfolgende ausserordentliche Generalversammlung bestimmt.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Erschienenen, handelnd wie vorstehend, die Aktien wie folgt zu zeichnen:

Unterzeichner	Anzahl der Aktien	Gezeichnetes und eingezahltes Kapital
1) MERCEDES-BENZ LUXEMBOURG S.A., vorgeannt,	999	599.400,- EUR
2) Herr Justin Mangen, vorgeannt,	1	600,- EUR
Total:	1.000	600.000,- EUR

Alle Aktien wurden gezeichnet und voll und in bar eingezahlt, sodass die Summe von sechshunderttausend Euro (600.000,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht.

Der Beweis dieser Zahlungen wurde dem unterzeichneten Notar vorgelegt.

Schätzung der Kosten

Die Parteien haben die Kosten, Auslagen, Honorare und Unkosten welche zu Lasten der Gesellschaft gehen oder welche durch gegenwärtige Gründung entstehen auf dreihundertfünfundzwanzig-tausend (LUF 325.000,-) Luxemburger Franken.

Abschätzung

Zwecks Berechnung der Einregistrierungsgebühren wird das Gesellschaftskapital auf vierundzwanzig Millionen zweihundertdreitausendneunhundertundvierzig Luxemburger Franken (24.203.940,- LUF) abgeschätzt.

Feststellung

Der amtierende Notar bescheinigt ausdrücklich die Erfüllung der Bedingungen von Artikel sechsundzwanzig des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Sogleich sind die erschienenen Parteien, welche die Gesamtheit des Kapitals darstellen, zu einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung zusammengetreten, zu der sie erklären formgerecht geladen zu sein und haben einheitlich folgende Beschlüsse gefasst:

I) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei (3) festgesetzt.

II) Folgende Personen werden zu Verwaltungsratsmitgliedern ernannt:

1) Herr Gerhard Roth, Diplom-Betriebswirt, geschäftsansässig in Luxemburg-Stadt,

2) Herr Damon Damiani, Directeur Général, wohnhaft zu L-Dudelange,

3) Herr Justin Mangen, Directeur Général, wohnhaft zu L-Garnich.

III) Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder endet am Ende der ordentlichen Gesellschafterversammlung, die im Jahre 2006 (zweitausend und sechs) abgehalten wird.

IV) Zum Präsidenten des Verwaltungsrates wird ernannt:

Herr Gerhard Roth, vorgeannt.

V) Zum Kommissar der Gesellschaft wird ernannt:

KPMG AUDIT mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 31, Allée Scheffer.

Das Mandat des Kommissars endet am Ende der ordentlichen Gesellschafterversammlung die im Jahre 2006 (zweitausend und sechs) abgehalten wird.

VI) Auf Grund von Artikel 15 der Satzung der Gesellschaft und Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915, ermächtigt die Gesellschafterversammlung den Verwaltungsrat hiermit, die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern zu übertragen.

VII) Der Sitz der Gesellschaft wird in L-4026 Esch an der Alzette, 190, route de Belvaux festgesetzt.

Verwaltungsratssitzung

Sodann ist dieser Urkunde beigetreten Herr Damon Damiani, handelnd als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft MERCEDES-BENZ ESCH S.A., welcher erklärt zusammen mit den Kompargenten Herrn Gerhard Roth und Herrn Justin Mangen, handelnd ebenfalls als Verwaltungsratsmitglieder, zu einer Verwaltungsratssitzung zusammen zu treten, zu der sie sich als formgerecht geladen erklären und haben einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Beschluss

Der Verwaltungsrat überträgt die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung an das Verwaltungsratsmitglied Herrn Damon Damiani, Directeur Général, wohnhaft zu L-Dudelange, vorgeannt.

Selbst für die tägliche Geschäftsführung wird die Gesellschaft verpflichtet durch die gemeinsamen Unterschriften von Herrn Damon Damiani (administrateur-délégué) und eines anderen Verwaltungsratsmitgliedes.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar auf die Notwendigkeit hingewiesen die administrative Genehmigung zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Komparenten, in einer ihnen bekannten Sprache, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Meris, G. Roth, J. Mangel, D. Damiani, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 novembre 2001, vol. 513, fol. 80, case 10. – Reçu 242.039 francs.

Le Receveur (signé): Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 3. Dezember 2001

J. Gloden.

(77595/213/225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

BRUPAPHI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.243.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 15 novembre 2001 que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77494/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SOCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 51.854.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 95, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour la société

Signature

(77501/689/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

SOCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 51.854.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2001

Quatrième résolution:

Nominations statutaires

a) Les mandats de Messieurs Paul Leesch, Max Leesch, Jeff Leesch et Eloi Krier prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité; leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

b) le mandat du Réviseur d'Entreprises COMPAGNIE FIDUCIAIRE arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 95, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77502/689/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

PLATANES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.389.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77495/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

RAMSAR I, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.842.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du même jour que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 560, fol. 88, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77496/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.

AXIMA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le douze novembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SÉLINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Objet - Raison sociale - Durée - Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de AXIMA HOLDING, S.à r.l., et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 40.000,- (quarante mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 400,- (quatre cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SÉLINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 75 (soixante-quinze) parts sociales:

par apport de 3 (trois) actions au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollar) chacune, représentées par 3 (trois) certificats de 1 action chacun, portant les numéros 45, 46 et 47 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC CAPITAL INVEST S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), Via Espana and Elvira Mendez Street, Building Banco de Boston, étage numéro 16, constituée par acte numéro 7.515 reçu par le Notaire Manuel Cupas Fernandez, de résidence à Panama City (République de Panama), en date du 16 août 2001, enregistrée à «The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 404756, Document 262554» le 21 août 2001.

b) EUROLUX MANAGEMENT S.A., prénommée, pour 25 (vingt-cinq) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollar) représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 48 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC CAPITAL INVEST S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 4 (quatre) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Titre III. Gérance - Assemblées

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Assemblées

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mercredi du mois de juin à 16.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V. Année sociale - Comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US Dollars), est estimé à LUF 1.800.000,- (un million huit cent mille francs luxembourgeois)

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à cinquante-quatre mille francs luxembourgeois.

Assemblée Générale Extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à L-7308 Heisdorf, 28, rue Jean De Beck.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. H. Van Leuvenheim, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 132S, fol. 52, case 8. – Reçu 18.092 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2001.

J. Elvinger.

(77600/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2001.